



## INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

Décembre 2009

Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2009

La Municipalité **prend acte** :

<b>Swisscom</b>	De la pose d'une armoire aux Mosses ce qui permettra une extension du réseau VDSL.
<b>Commune d'Ormont-Dessous, RF 122, Le Sépey</b>	Du courrier de l'ECA concernant la pose de panneaux solaires photovoltaïques au collège du Sépey. Les travaux sont prévus dans une zone de danger dus aux effondrements dolinaires, par conséquent les dommages causés par ce phénomène sont exclus de la couverture d'assurance.
<b>Gendarmerie</b>	Du courrier de la Cheffe du département de la sécurité et de l'environnement confirmant que le Conseil d'Etat a décidé que le coût du gendarme dans le cadre du contrat de prestations sera porté à Fr. 157'000.00 au plus tard le 1 <sup>er</sup> janvier 2011.
<b>Établissement public</b>	Que le café de la Poste à la Comballaz sera fermé jusqu'à Noël.

La Municipalité **décide** :

<b>Conseil communal</b>	De proposer d'augmenter le nombre de suppléants au Conseil communal pour la législature 2011-2016. Un préavis sera déposé avant le 30 juin 2010, délai légal pour la décision du Conseil communal
<b>Abattage d'arbres</b>	D'autoriser à : M. Michel Chappuis l'abattage de 1 épicéa M. René Mussard l'abattage de 8 mélèzes et de 6 érables et frênes M. Georges Jaunin l'abattage de 2 épicéas et 1 bouleau
<b>Permis de construire</b>	De délivrer les permis de construire suivants : Ginier Odile et Michel 1913 Aux Fontaines, Les Mosses Transformation du chalet (2 appartements avec 4 places de parc non couvertes, un cabanon de jardin et un jacuzzi extérieur) Oguey Stéphane 1914 Au Village, Le Sépey Création d'un appartement de pièces au rez-de-chaussée du bâtiment ECA 46. Changement d'affectation. Installation d'une chaudière à mazout et de 2 citernes de 1'000l. chacune dans le bâtiment ECA 47 Remontées Mécaniques Les Mosses La Lécherette SA 1924 Au Crettex, Les Mosses Remplacement de la cabane de départ du ski-lift du Crettex



## INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

**Décembre 2009**

<b>Cartes des dangers naturels</b>	De ne pas faire cartographier le Mont-d'Or, lot 28.
------------------------------------	-----------------------------------------------------

Séance du 8 décembre 2009

La Municipalité **prend acte** :

<b>Conseil communal</b>	Du rapport de la commission chargée du préavis 318/2009 « Remplacement du mobilier de la grande salle du Sépey, réfection de la place de jeux, de la place de sport et du terrain de football du Sépey ».
<b>Désalpe 2009</b>	Des remerciements du comité de la Désalpe 2009 pour l'engagement et le soutien de la commune à l'occasion de cette manifestation.
<b>Dr Daniel Bourquin</b>	Du courrier du Dr Bourquin remerciant la Municipalité pour sa lettre du 27 novembre 2009 lui exprimant sa reconnaissance pour son engagement et sa disponibilité auprès de la population, et ce, pendant de nombreuses années.
<b>Règlement communal taxes pour permis de construire</b>	Du courrier du Service du développement territorial suite à notre demande d'approbation du 3 octobre 2007 du règlement communal relatif aux taxes pour permis de construire liés à la police des constructions. L'examen du projet démontre que ce règlement pose un problème de contenu et qu'il n'a pas respecté la procédure prévue par les articles 56 et suivants de la LATC. La commission travaille sur ce dossier et proposera un nouveau projet de règlement à la Municipalité en fonction des remarques du SDT.
<b>RC 705a</b>	Du courriel de SD Société de Gestion et Conseils SA, mandaté par le service des routes, priant les communes d'annoncer les travaux d'envergure envisagés d'avril à octobre 2010 et qui pourraient présenter une gêne aux usagers en plus de la série de travaux de mise en conformité prévue sur l'axe des Mosses.
<b>Déneigement</b>	De l'avis, préparé par la Commune d'Ormont-Dessus pour les communes des Ormonts et de Leysin, concernant le déblaiement de la neige et le stationnement des véhicules. Cet avis est affichée au pilier public et publié dans la FAO.



## INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

**Décembre 2009**

<b>Société des Eaux de La Forclaz</b>	Du dossier « plan de délimitation et règlement d'application des zones de protection S1, S2 et S3 des captages du Coussy et Les Preises », propriété de la Société des eaux de La Forclaz, approuvé en date du 26 novembre 2009 par la Cheffe du département de la sécurité et de l'environnement.
<b>Carte des dangers naturels</b>	Du courrier de Vaud-Risques concernant le lot 11 cartographie intégrale des dangers naturels, accompagné de fiches de données à compléter d'ici mi-janvier 2010.

La Municipalité **décide** :

<b>Banque Raiffeisen des Alpes Vaudoises</b>	D'autoriser la banque Raiffeisen d'implanter un bancomat dans le bâtiment de la PPE Les Fougères, plus précisément dans les anciens locaux postaux des Mosses.
<b>Mayor Françoise et Albert, RF 2206, Au Poyet, La Forclaz</b>	D'accepter le projet d'aménagement de la parcelle RF 2206 présenté par Mme et M. Mayor.

Séance du 15 décembre 2009

La Municipalité **prend acte** :

<b>Administration cantonale des impôts</b>	Du courrier informant de la mutation à la tête de l'Office d'impôt d'Aigle. A la suite du départ à la retraite de M. Pierre Wicky, préposé aux impôts du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut et responsable de la direction régionale de l'Est vaudois, M. Gérard Pernet, alors préposé aux impôts du district d'Aigle a été nommé à sa succession. M. Stéphane Negro succédera, quant à lui, à M. Pernet à la tête de l'office aiglon.
<b>Exploitations forestière</b>	Du dossier des martelages et le tableau des exploitations forestières programmées pour l'année 2010.
<b>Analyses des eaux</b>	Du programme périodique des prélèvements 2010 relatifs au réseau de distribution d'eau.
<b>Rapports de police</b>	Du résultat brut des contrôles de vitesse effectués en novembre 2009 sur le territoire de la commune.
<b>Carte des dangers naturels</b>	Du procès-verbal de la séance de lancement du 18 novembre 2009 concernant le lot 11 Grande Eau.



## INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

Décembre 2009

La Municipalité **décide** :

<b>Remontées Mécaniques Les Mosses-La Lécherette (RMML SA)</b>	D'autoriser les RMML SA à implanter deux panneaux signalétiques, l'un aux abords de la station de départ du Parchet et l'autre le long de la route cantonale à l'entrée du couloir qui permet aux skieurs d'accéder à la caisse centrale.
<b>Téléski Les Thays SA, La Forclaz</b>	D'autoriser l'exploitation de la buvette du Pont Baillif à la Forclaz pour la saison 2009-2010 aux mêmes conditions que les années précédentes.
<b>Hill-Climbing Story, montée impossible</b>	De donner un avis favorable à l'organisation de cette manifestation pour autant qu'elle se déroule sur le territoire de l'armée à l'Hongrin.
<b>Soins cultureux</b>	D'adjuger les soins cultureux 2010 aux entreprises forestières Philippe Mottier, Christophe Morerod et Guy Baumberger.
<b>Permis de construire</b>	De délivrer les permis de construire suivants Flotron Olivier, 1911, Au Sépey, Le Sépey Transformations intérieures de l'atelier et du garage existant no 32. Favre Patrick 1921 Au Cartier, Les Mosses Régularisation d'une situation existante. Construction d'un ouvert sur les 4 côtés d'une dimension de 3.5 m. sur 3.5 m. pour couvrir un SPA.

Séance du 22 décembre 2009

La Municipalité **prend acte** :

<b>ECA</b>	Du courrier de l'ECA informant des changements à la direction de la division de défense incendie et secours. M. André Marti prendra sa retraite le 28 février 2010 et sera remplacé par M. Laurent Frankenhauser, actuellement inspecteur cantonal, qui lui sera remplacé par M. François Iff.
------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



## INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

Décembre 2009

<b>Prévoyance et aide sociale</b>	Du courrier de M. Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat, Chef du département de la santé et de l'action social, remerciant les membres du Conseil d'administration et/ou du Comité de direction de l'Organisme médico-social vaudois (OMSV) d'avoir accepté de prolonger leur mandat jusqu'à l'entrée en vigueur de la Loi sur les Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) le 1 <sup>er</sup> janvier 2010, ainsi que pour leur travail dans le cadres des organes dirigeants de l'OMSV.
<b>Prévoyance et aide sociale</b>	Du courrier de l'ARASAPE concernant le réseau « Enfants Chablais », accompagné du procès-verbal de l'assemblée d'automne du Conseil intercommunal du 19 novembre 2009.
<b>Police cantonale du commerce</b>	Du courrier relatif au nouveau règlement d'exécution de la loi sur les auberges et les débits de boissons. L'autorisation relative au permis temporaire devra être modifiée et mentionner que la vente et le service d'alcool sont interdits entre 4 heures et 10 heures du matin.
<b>Ruisseau des Folles</b>	Du courrier du service des eaux, sols et assainissement autorisant l'exécution des travaux. Un subside de 62%, soit Fr. 14'276.40, sera alloué
<b>Convois funèbres</b>	Du courrier adressé par les communes des Ormonts et de Leysin aux Pompes funèbres générales SA, avec copie à MM Croset, Richard et Jost, les informant que les communes ont décidé de répondre favorablement à leur requête et qu'un montant forfaitaire de Fr. 100.-, pour les frais de convois du lieu de cérémonie jusqu'au cimetière sera, dès 2010 et pour les personnes domiciliées au sein des communes, pris en charge par la commune respective.

La Municipalité **décide** :

<b>Succession feu André Marcel Oguey</b>	De soumettre à l'enquête publique, du 13 janvier au 12 février 2010, le projet de création d'une nouvelle servitude de passage public à pied (en remplacement d'une servitude foncière) et de modification d'une servitude de passage public à pied et pour tous véhicules en servitude de passage à pied uniquement, au lieu-dit « Aux Fiodaires », Le Sépey.
------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



## INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

**Décembre 2009**

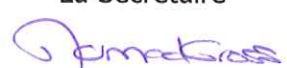
### Permis de construire

De délivrer le permis de construire suivant :  
Cottier Nicole 1926  
En la Couvegne, Cergnat  
Réparation et isolation de la toiture.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic  
  
Annie Oguey



La Secrétaire  
  
Isabelle Mermod Gross

Le Sépey, le 19 janvier 2010

110.03.06 2009 décembre.doc